DÉCLARATION DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DES FEMMES A L'OCCASION DE LA CLÔTURE DE LA SESSION ANNUELLE 2026

BUKAVU, DU 30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2026

Que nos voix comptent et que nos vies soient protégées

Nous, femmes réunies au sein de l'Académie des femmes au Sud-Kivu, avec l'assistance technique du Réseau d'Innovation Organisationnelle (RIO) et l'appui du Service Civil pour la Paix (SCP/ Brot für die Welt), au terme de trois jours de réflexion sur la gestion des révélations de cas de Violences Basées sur le Genre (**VBG**) en période de crise et sur le bien-être psychosocial des Intervenantes (Self-care), prenons la parole pour porter nos préoccupations et notre volonté d'agir pour la paix.

Guidées par l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS), consacré par la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes, ainsi que par le Plan d'actions national de la République Démocratique du Congo pour leur mise en œuvre, nous réaffirmons le droit des femmes à la protection et à une participation pleine, égale et effective aux décisions de paix.

Profondément préoccupées par l'insécurité, les déplacements récurrents des populations et la précarité qui éprouvent les familles au Sud-Kivu ;

Choquées par les violences faites aux femmes et aux filles au sein des familles, des communautés et des populations laissant des blessures que le silence et la stigmatisation aggravent ;

Considérant le fait que les personnes qui accueillent ces souffrances portent aussi une fatigue trop souvent invisible.

Considérant la persistance et l'accroissement des violences basées sur le genre commises sur les femmes et les filles ainsi que leurs conséquences néfastes sur leurs personnes, la vie des familles et des communautés ;

Fortes de nos capacités d'actions renforcées par la connaissance approfondie des techniques de soins à apporter aux victimes de violences basées sur le genre ;

Saluant les efforts des partenaires et amis de la RDC ayant mis en place les différents processus de paix concernant la crise en RDC ou ceux que les soutiennent, bien que la prise en compte des préoccupations des femmes, des filles et des communautés n'y soit pas garantie à ce jour encore moins leur participation dans l'esprit de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;

Mues par la conviction que les femmes doivent pouvoir peser sur les décisions qui engagent leur vie et qu'il convient que leur expérience, leurs propositions et leur travail quotidien de médiation, de prise en charge des survivantes et survivants doivent trouver une place réelle à la table du dialogue.

Considérant la nécessité de la restauration d'une paix durable qui se reconnaisse dans la vie d'une fille allant à l'école sans peur, d'une femme qui se rend au champ sans aucune crainte, d'une mère qui retrouve sa famille, d'une survivante écoutée et accompagnée sans être jugée.

Nous prenons solennellement les engagements suivants

- **Accueillir sans blesser davantage à travers la capitalisation des acquis en termes de connaissances et compétences issues de modules spécifiques déroulés au cours de cette session**

Nous nous engageons à écouter toute révélation avec respect, à préserver la confidentialité, le consentement et la sécurité des survivantes, et à faciliter leur accès à des services adaptés, sans leur imposer de raconter, de dénoncer ou de pardonner.

- **Prendre soin de celles qui accompagnent.**

Nous ferons du self-care et du soutien entre intervenantes une responsabilité collective : reconnaître nos limites, demander de l'aide et créer des espaces sûrs d'écoute et de repos. Notre engagement ne doit pas se payer de notre propre effondrement.

- **Agir ensemble pour la paix.**

Nous renforcerons nos solidarités au-delà de nos appartenances, combattrons la stigmatisation et les discours de haine, et porterons les propositions des femmes et des filles dans les espaces de décision. Nous organiserons au sein de notre Académie le suivi de ces engagements et de nos démarches de plaidoyer tout en renforçant le travail en synergie.

Dans la perspective de créer les conditions de retour rapide de la paix durable, nous recommandons

Auprès du Gouvernement de la RDC et à toutes les parties au conflit

- de faire cesser les hostilités, de protéger les civils et de garantir l'accès humanitaire. Nous exigeons des mesures concrètes contre les violences sexuelles et toutes les formes de VBG, la protection des survivantes, des témoins et des défenseuses des droits humains, ainsi que des enquêtes impartiales, une justice accessible et des réparations effectives. Aucune recherche de paix ne doit consacrer l'impunité de ces violences ;
- d'intégrer dans le système de santé publique la prise en charge des victimes de VBG et toutes les questions touchant à la santé mentale et institutionnaliser les mécanismes de bien-être psychosocial, de supervision et de self-care initiés par les organisations féminines ou communautaires ;

- de garantir une représentation effective et significative des femmes dans les processus de paix, les mécanismes de médiation et de toutes instances de prise de décision

Auprès des acteurs politiques et aux protagonistes de la crise

- D'œuvrer pour la tenue d'un dialogue inclusif, sincère et orienté vers des engagements applicables en lieu et place des moyens violents qui ne cessent d'aggraver les souffrances et les violences basées sur le genre ;
- De créer les conditions pour que les femmes y participent en sécurité, dès la définition de l'ordre du jour et jusqu'au suivi des accords, avec une réelle capacité d'influencer les décisions. A cet égard, la participation devra impliquer également les femmes des territoires, les jeunes femmes, les déplacées, les survivantes et les femmes vivant avec un handicap ;
- De veiller à ce que ce **dialogue constitue un espace où la présence des femmes ouvre un pouvoir d'agir, où leur parole reçoit une réponse et où les engagements se traduisent dans toutes les communautés.**

Aux facilitateurs et médiateurs des différents processus de paix nationaux, régionaux et internationaux

- de garantir des mécanismes transparents de représentation des femmes, des consultations régulières avec leurs organisations et les moyens matériels et sécuritaires de leur participation ;
- de favoriser la cohérence et l'articulation entre les initiatives de paix ;
- d'inscrire dans l'agenda de pourparlers les dispositions précises sur la protection, la prévention des VBG, la justice et les réparations, assorties de responsabilités, d'échéances et d'un suivi associant les femmes ;
- de reconnaître et de soutenir les initiatives de paix portées par les Organisations féminines et les communautés.

Aux partenaires humanitaires, techniques et financiers

- de soutenir durablement les organisations locales de femmes et de rapprocher les services des personnes qui en ont besoin afin de rendre accessibles les soins médicaux, l'accompagnement psychosocial, l'assistance juridique et le relèvement économique ;
- de veiller à ce que la protection et le bien-être des intervenantes fasse partie des moyens accordés à leur mission ;
- d'appuyer le renforcement des capacités des intervenantes dans la gestion éthique et sécurisée des révélations des cas de VBG ;

Aux familles et aux communautés

- d'entourer les survivantes, de respecter leurs choix et de refuser toute humiliation, exclusion ou pression au silence. Aucune coutume, aucun arrangement ni aucune considération de réputation ne doivent servir à étouffer leur parole ou à entraver leurs droits ;

À nos sœurs qui ont subi des violences

Vous n'avez pas à porter la honte de ce qui vous a été infligé. Votre dignité demeure entière. Vous avez droit aux soins, à la protection, à la justice, à la possibilité de reconstruire votre vie et d'être entourées des soins de vos familles respectives et des communautés. Si vous le souhaitez, et lorsque cela est possible en sécurité, vous pouvez vous tourner vers une personne de confiance ou un service compétent. Votre parole vous appartient ; votre rythme et vos choix doivent être respectés. Nous nous engageons à marcher à vos côtés.

Enfin, nous disons à tous les protagonistes de la crise congolaise : écoutez ce que les femmes savent du prix de la violence. Faites place à ce qu'elles proposent pour y mettre fin.

Fait à Bukavu, le 1er novembre 2026.

Les Participantes à la Session annuelle 2026 de l'Académie des Femmes au Sud-Kivu

N°	Nom et post-nom	Sexe	Signature
1	Odile BULABULA MBILA	F	
2	Georgette MASOKA BUYIRI	F	
3	Adèle KANBALE	F	
4	REMY R. NAULU	M	
5	Gertrude Shabani	F	
6	NABINTU NABIRO Eugenie	F	
7	Geneviève NABINTU	F	
8	RAHMATI KATUNGA	F	
9	Béatrice BASTOLA	F	
10	AKSANTI BASOKA PASCALINE	F	

N°	Nom et post-nom	Sexe	Signature
11	JEANNETTE - NSIMIRE	F	
12	MARIE LOUISE LEMOGA	F	
13	ARMANDA Bashige	F	
14	Rud Judith wabi si	F	
15	Generose KUONO	F	
16	Ahã W'IRAQI	F	
17	JENIE Koko BUTÊGA	F	
18	FRANCINE SAMIAKA	F	
19	ESPERANCE MUSIMWA	F	
20	LYADUNGA MIGABO ROSE	F	
21	LUKOGO NTABALA Lea	F	
22	HENRIETTE NJAGANO	F	
23	REEMA JULIENNE	F	
24	FURAHA MUZALIWA DORCAS	F	
25	AMPIRE MUBALAMA Edwige	F	
26	BINJA OLINABANJI Chelsea	F	
27	MASIMANGO JOSEPH	M	

N°	Nom et post-nom	Sexe	Signature
28	BARAKA MWAMINI Bénédicte	F	
29	REV. MUKENGERE MPINGA	M	